

DEPARTEMENT
Alpes-de-Haute-Provence

Communauté d'Agglomération
**PROVENCE ALPES
AGGLOMERATION**

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'AGGLOMERATION**

L'an deux mille dix-neuf et le dix du mois d'avril à dix-sept heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le deux du mois d'avril 2019, s'est réuni dans la salle Abbé Féraud à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de madame Patricia GRANET BRUNELLO

**Année 2019
Séance du 10 avril 2019**

N°01

**Objet : Approbation des
comptes de gestion 2018 –
Budget principal et budgets
annexes**

Est nommé secrétaire de séance : Michel BLANC

Etaient présents :

AUBERT Serge (jusqu'au rapport n° 28), AUZET Eric, BAILLE Denis, BARBERO Christian, BARTOLINI Bernard, BARTOLINI Jean-Louis (jusqu'au rapport n° 28), BERTRAND Philippe, BLANC Michel, BLOT Michel, BONNET Brigitte (jusqu'au rapport n° 30), BONZI Maryse, BREMOND Danièle, BRUN Patricia, CASA Chantal, CAZERES Benoit, DEORSOLA Jean Paul, DOMENGE Eliane, ESMIOL Gérard, EYMARD Max, FERAUD Maryline, FIAERT Claude, FIGUIERE Delphine, FONTAINE Sonia GRANET BRUNELLO Patricia, HERMITTE Francis, ISOARD Roger (jusqu'au rapport n° 18), JULIEN Jacques, LE CORRE Thibault, LEDEY Olivier, LEJOSNE Patrick, MAGAUD Marie José, MALDONADO Jean Paul, MARTELLINI Patrick, MARTIN Emmanuelle, MAZAL Ambroise (à partir du rapport n° 2), OGGERO BAKRI Céline, ORSINI Philippe (à partir du rapport n° 6), PAUL Gérard, PAUL Gilles, PAYAN Claude (jusqu'au rapport n° 25), POULEAU Philippe, REBOUL Childéric, REINAUDO Gilbert, REINAUDO Patrick, SEVENIER Jean, SUZOR Pierre, TEYSSIER Bernard, THIEBLEMONT Martine, THONATTE Lionel (jusqu'au rapport n°27), TRABUC Nicolas, URQUIZAR Danièle, VILLARD René, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine

Etait suppléé :

ACCIAI Bruno a donné pouvoir à BECCARIA Lilyane

Etaient représentés :

AILHAUD Régine a donné pouvoir à BONNET Brigitte
AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques
AILLAUD Sylvie a donné pouvoir à MAZAL Ambroise
AYMES Bernard a donné pouvoir à BARTOLINI Jean Louis
BAUDOU MAUREL Marie Anne a donné pouvoir à THONATTE Lionel
BONNET Martine a donné pouvoir à LE CORRE Thibaut
CHATARD Gilles a donné pouvoir à MARTELLINI Patrick
COMBE Gérard a donné pouvoir à FIGUIERE Delphine
COSSERAT Sandrine a donné pouvoir à MALDONADO Jean Paul
FLORES Sylvain a donné pouvoir à PAUL Gilles
NICOLOSI Philip a donné pouvoir à GRANET BRUNELLO Patricia
PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à CORTES Guy
PRIMITERRA Geneviève a donné pouvoir à ESMIOL Gérard
VILLARON Bruno a donné pouvoir à BLANC Michel
ORSINI Philippe a donné pouvoir à BREMOND Danièle (jusqu'au rapport n° 5)

Etaient excusés :

AUZET Guy	MUNOZ MALDONADO Julien
BALIQUE François	PELESTOR Michel
BOURJAC Jean Marie	ROCHAT Jacques
CAREL Serge	RONDEAU Daniel
DE VALCKENAERE Gilles	TONELLI Corinne
GRAVIERE Remy	

REÇU EN PREFECTURE

le 12/04/2019

Application agréée E.legalite.com

70_DE-004-200067437-20190410-01_10042019

Monsieur Patrick MARTELLINI, rapporteur, expose ce qui suit :

Monsieur le Trésorier nous a présenté les comptes de gestion du budget principal et des budgets annexes.

Le montant des soldes, tant pour les titres émis que pour les mandats ordonnancés, est en parfaite concordance avec nos écritures.

Je vous propose d'adopter le compte de gestion pour 2018, budget principal et budgets annexes :

Abattoir Digne-Les-Bains
Abattoir Seyne-Les-Alpes
Spanc
Transports Urbains
Restaurant Scolaire
Barrage Vaulouve
Zone Henrious
Zone la Cassine
Zone St Pierre
Zone des Blâches Gombert

Par ailleurs, au 1^{er} janvier 2018, nous avons harmonisé le taux d'enlèvement des ordures ménagères sur le territoire de l'agglomération et nous avons supprimé le système de redevance sur le territoire de l'ex communauté de communes de Haute Bléone qui faisait l'objet d'un budget annexe.

Le comptable ayant passé des écritures d'intégration au cours de l'exercice 2018, un compte de gestion est établi dont les résultats sont à zéro.

Il vous est proposé d'adopter les comptes de gestion du Trésorier dont une copie des résultats de clôture est jointe au présent document.

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

Après délibération

A l'unanimité

Approuve les propositions présentées

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme
La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO



REÇU EN PREFECTURE
le 12/04/2019
Application agréée E.legalite.com